

Conférence du Réseau mondial de régulation et Atelier
sur les accords d'achat d'énergie/PEI

GHANA

26 - 30 juillet 2004

**Forum africain des régulateurs de services
publics**

"Expérience à ce jour"

Présentation par Stephen N. Adu

AFUR

Membre du Comité exécutif



Plan de l'exposé

1. Introduction
2. Contexte de la création
3. Vision
4. Mission
5. Comité exécutif de l'AFUR
6. Objectifs stratégiques
7. Activités actuelles de l'AFUR
8. Résultats obtenus à ce jour



1. Introduction

La création et le lancement de AFUR sont venus à point nommé, au moment où la vague du développement et de la privatisation de l'infrastructure s'enracinaient dans d'autres régions du monde

- Nécessité d'attirer l'investissement pour le développement économique
- Nécessité de veiller à ce que les cadres de régulation rassurent les investisseurs potentiels
- Les quelques pays africains qui avaient permis l'émergence de régulateurs indépendants se devaient d'encourager d'autres à faire de même

2.0 Contexte de la création

1. Initiative de la Banque mondiale visant à renforcer la sensibilisation en matière de régulation en Afrique et à créer un forum afin de discuter et de partager les expériences et les défis en Afrique, ainsi qu'à promouvoir la coopération régionale entre régulateurs
2. Septembre 2000 : Atelier de haut niveau tenu à Nairobi
 - Sous les auspices de la Banque mondiale et avec le financement de PPIAF
 - Les représentants de haut niveau de 22 organismes de régulation et de 15 pays y ont participé
 - Il a été convenu de procéder à des échanges réguliers entre régulateurs de services publics
 - Partager l'information et les expériences
 - Appuyer les efforts de renforcement des capacités
 - L'atelier a adopté la proposition visant la création de l'AFUR afin de mettre en place un cadre informel pour le dialogue sur la régulation des services

Contexte de la création (suite)

3. Mai 2001 : Nouvelle réunion à Accra, Ghana
 - Il a été convenu de créer un Secrétariat afin d'accélérer le développement de l'AFUR
 - La Banque mondiale a fourni les premiers services de secrétariat

4. Novembre 2001 : Réunion de suivi à Dakar, Sénégal
 - Le Comité des 8 a été mis sur pied afin de préparer les propositions pour la création de l'AFUR

5. Novembre 2002 : Lancement solennel de l'AFUR à Pretoria, Afrique du Sud
 - 29 autorités de régulation de 35 pays africains ont participé à la réunion
 - Les Statuts de l'AFUR ont été publiés
 - Les débats au cours de l'atelier ont porté sur les thèmes suivants :



Contexte de la création (suite)

- Gouvernance en matière de régulation
- Relations extérieures et internes entre les régulateurs de services publics
- Principaux partenaires des régulateurs de services publics, c'est-à-dire les clients, les prestataires de services et le gouvernement

A decorative graphic at the top of the slide consists of six circles. The first two circles on the left are partially overlapping; the left one is solid light purple, and the right one is a light purple outline. To their right are three more circles: a solid light purple circle, a light purple outline circle, and another solid light purple circle.

3.0 Vision

"Forum africain pour une régulation efficace des services publics"

- Reflète l'objectif simple de la création d'une forme de régulation des services publics adaptée au continent africain, compte tenu de ses spécificités et particularités



4.0 Mission

"Promouvoir une régulation efficace des services publics en vue de soutenir la croissance et le développement en Afrique"

- La mission reconnaît la nécessité impérieuse d'assurer la croissance économique et le développement social de l'Afrique afin de concurrencer le reste du monde, ainsi que le rôle efficace que la régulation pourrait jouer dans cette croissance et ce développement

5.0 Comité exécutif de AFUR

5.1 Au cours de la réunion de Pretoria, les participants ont élu le régulateur national de l'électricité (NER) d'Afrique du Sud, représenté par Dr Xolani Mkhwanazi comme premier Président. M. Pierre Ndouga Hell, représentant l'organisme de régulation du secteur de l'électricité du Cameroun, a été élu Vice-président.

Les représentants suivants sont les autres membres du Comité exécutif :

- L'organisme national de régulation de l'électricité de la Côte d'Ivoire
- L'organisme de régulation des télécommunications du Gabon



- La Commission de régulation des services publics du Ghana
- Le Conseil de régulation de l'électricité du Kenya
- L'office de régulation de l'électricité de l'Ouganda
- L'office des communications de Zambie
- Le membre ex officio, Dr Ernest Maigurira

5.2 Suite au départ du Dr Xolani Mkhwanazi, M. Smunda S. Mokoena a assuré la présidence de l'AFUR

L'actuel Secrétaire exécutif de l'AFUR chargé de la gestion du Secrétariat est M. Elijah Sichone

6.0 Objectifs Stratégiques

Le premier plan d'affaires de l'AFUR qui a été adopté par le Comité exécutif à Nairobi, Kenya, en avril 2003, engage l'AFUR à mettre en œuvre les activités nécessaires en vue d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- Partage de l'information
- Renforcement des capacités
- Harmonisation des politiques et législations en matière de régulation
- Promotion de la philosophie d'une régulation autonome des services publics et de la bonne gouvernance
- Appui aux initiatives africaines
- Promotion de relations saines avec les autres parties prenantes
- Utilisation conjointe des ressources des donateurs

7.0 Activités actuelles de l'AFUR

Les activités que l'AFUR s'attache à mettre en œuvre ou à planifier à l'heure actuelle afin de réaliser ses objectifs sont indiquées ci-après :

1. **Une initiative triennale de renforcement des capacités** comprenant 5 sessions annuelles de formation d'une durée d'une semaine chacune sur la réforme et la régulation de l'infrastructure dans les 5 régions de l'Union africaine (UA)

À cet égard, **une enquête sur le perfectionnement professionnel au sein de l'AFUR** visant à identifier les besoins de formation des régulateurs africains est en cours

2. Dans le domaine du **partage de l'information**, les objectifs visés par l'AFUR sont les suivants :
 - a) Améliorer la disponibilité de l'information grâce au site web

Activités actuelles de l'AFUR (suite)

b) Créer et gérer une base de données des informations recueillies tant auprès de l'ensemble des régulateurs que des organismes publics responsables des services publics

c) Élaborer une stratégie de communication afin d'améliorer la communication entre membres et avec les parties prenantes

3. Pour promouvoir la philosophie de la **Régulation autonome des services**, l'AFUR a élaboré un rapport intitulé "**Cadre de régulation des services publics en Afrique**" en vue d'encourager l'émergence de régulateurs des services et leur adhésion au Forum et de favoriser également la création d'associations régionales de régulation comme composantes de l'AFUR

8.0 Résultats obtenus à ce jour

- 1^{ère} Assemblée générale tenue à Yaoundé, Cameroun, novembre, 2003
- 2 pays d'Afrique du Nord ont adhéré – Soudan et Tunisie
- Élaboration d'un rapport sur le “Cadre de régulation des services publics en Afrique”
- Renforcement des capacités :
 - Atelier de formation sur l'Électricité pour les régulateurs africains, Nairobi, Kenya, octobre 2003
 - Programme de formation sur la régulation des services publics à l'intention des régulateurs d'Afrique occidentale anglophone, juin 2004, Accra, Ghana – 50 participants
- Parrainage des événements :
 - Forum mondial de l'énergie – Canada – 2001
 - Forum mondial de l'énergie – Rome – 2003